



CAPATECT ECONOMY

BASIC. GREEN. CARBON.

Isolation économique comme la nature.

THE POWER OF SURFACE.

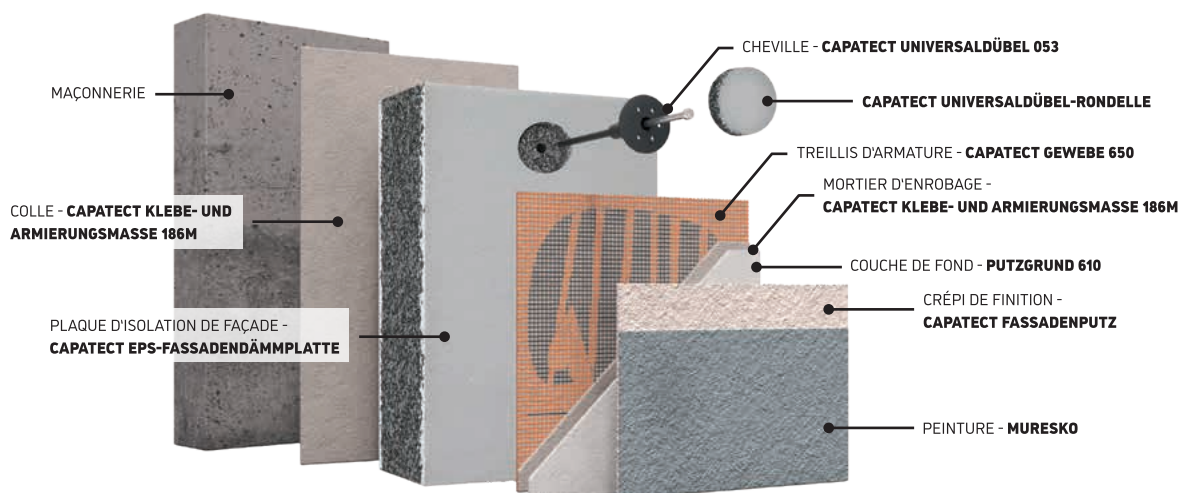


CAPATECT ECONOMY





Les systèmes Capatect ECONOMY convainquent en premier lieu par leur efficacité et leur rentabilité ; l'isolant choisi est le polystyrène. Ces systèmes de façade intelligents et économiques assurent un confort d'habitation maximal grâce à leurs nombreuses variantes de surfaces. Grâce à l'utilisation de la technologie du carbone dans la variante de système Carbon, ce système impressionne également par sa résistance aux chocs testée.



CAPATECT ECONOMY BASIC



STRUCTURE RECOMMANDÉE*

Support	Maçonnerie
Colle	Capatect Klebe- und Armierungsmasse 186M 
Plaque d'isolation	Capatect EPS-Fassadendämmplatte
Cheville	Capatect Universaldübel 053 + Capatect Universaldübel-Rondelle
Mortier d'enrobage	Capatect Klebe- und Armierungsmasse 186M 
Treillis d'armature	Capatect Gewebe 650
Couche de fond	Putzgrund 610 
Crépi de finition	Capatect Fassadenputz
Peinture	Muresko 

* Autres combinaisons possibles sur demande

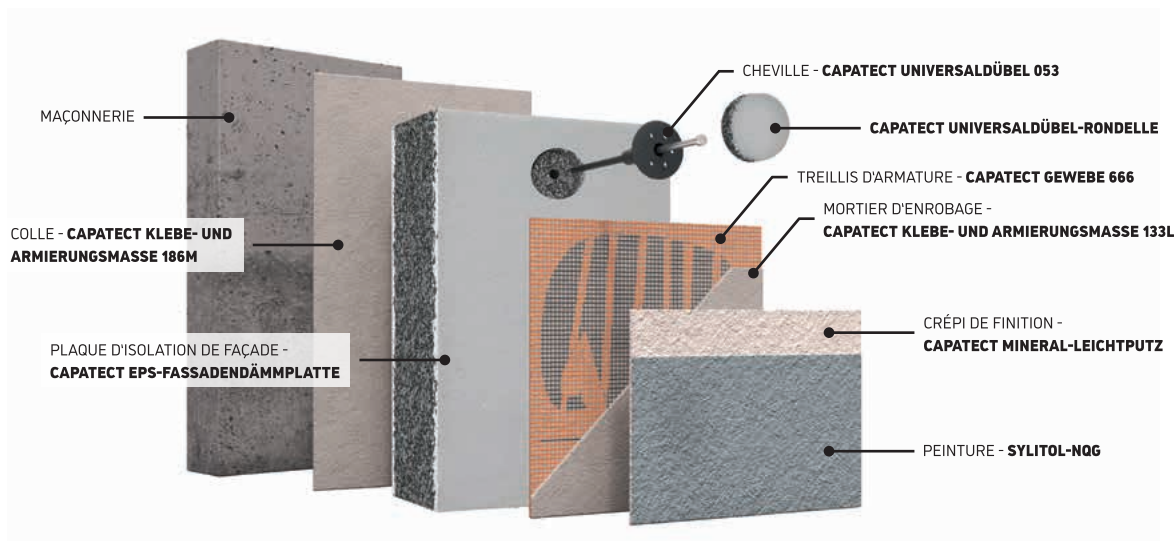
PROPRIÉTÉS DU SYSTÈME*

Groupe de réaction au feu (isolation)	RF3 (cr)
Conductivité thermique (isolation)	0.030-0.031 W(m*K)
Valeur de référence de luminosité	≥20
Stabilité de la teinte selon BFS n° 26	A1-3
Tendance à l'encrassement	Faible
Convaincant par	Facile à appliquer Système de façade économique Très grande variété de teintes Protégé contre les algues et les champignons





*En respectant la structure du système recommandée



CAPATECT ECONOMY GREEN



STRUCTURE RECOMMANDÉE*

Support	Maçonnerie
Colle	Capatect Klebe- und Armierungsmasse 186M 
Plaque d'isolation	Capatect EPS-Fassadendämmplatte
Cheville	Capatect Universaldübel 053 + Capatect Universaldübel-Rondelle
Mortier d'enrobage	Capatect Klebe- und Armierungsmasse 133L 
Treillis d'armature	Capatect Gewebe 666
Crépi de finition	Capatect Mineral-Leichtputz 
Peinture	Sylitol-NQG 

* Autres combinaisons possibles sur demande

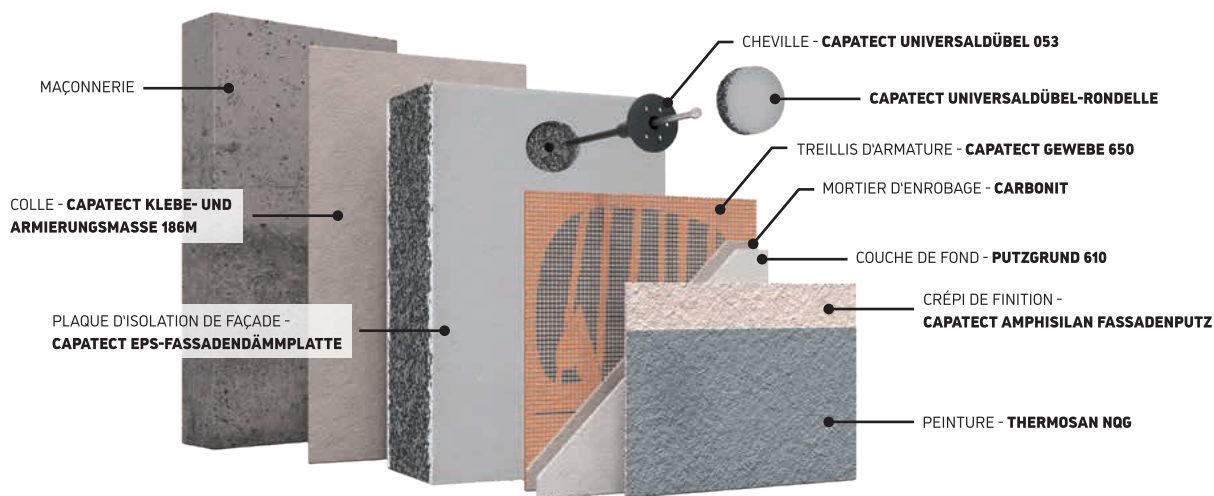
PROPRIÉTÉS DU SYSTÈME*

Groupe de réaction au feu (isolation)	RF3 (cr)
Conductivité thermique (isolation)	0.030-0.031 W(m*K)
Valeur de référence de luminosité	≥20
Stabilité de la teinte selon BFS n° 26	A1
Tendance à l'encrassement	Très faible grâce à la technologie de la grille en nano-quartz pour des façades propres.
Convaincant par	Composant du système sans utilisation de biocides Préserve les ressources grâce à l'enduit léger économisant les matériaux Structure minérale et ouverte à la diffusion Conforme à Ecobau




* En respectant la structure du système recommandée



CAPATECT ECONOMY CARBON



STRUCTURE RECOMMANDÉE*

Support	Maçonnerie
Colle	Capatect Klebe- und Armierungsmasse 186M 
Plaque d'isolation	Capatect EPS-Fassadendämmplatte
Cheville	Capatect Universaldübel 053 + Capatect Universaldübel-Rondelle
Mortier d'enrobage	Carbonit
Trellis d'armature	Capatect Gewebe 650
Couche de fond	Putzgrund 610 
Crépi de finition	Capatect AmphiSilan Fassadenputz
Peinture	ThermoSan NQG 

* Autres combinaisons possibles sur demande

PROPRIÉTÉS DU SYSTÈME*

Groupe de réaction au feu (isolation)	RF3 (cr)
Conductivité thermique (isolation)	0.030-0.031 W(m*K))
Valeur de référence de luminosité	≥20
Stabilité de la teinte selon BFS n° 26	A1
Tendance à l'encrassement	Très faible grâce à la technologie de la grille en nano-quartz pour des façades propres
Convaincant par	Classe de résistance à la grêle testée, HW5 (tissu à deux couches) Résistance extrême aux chocs (50J) grâce à l'utilisation de la technologie carbone (tissu à deux couches) Protection maximale de la façade grâce à une peinture de façade haut de gamme

* En respectant la structure du système recommandée



TABLE DES MATIÈRES

1	DISPOSITIONS D'EXÉCUTION ET DE GARANTIE / CONDITIONS	7
2	CÔTÉ CONSTRUCTION CONDITIONS PRÉALABLES	7
3	SUPPORTS ET SUPPORT PRÉPARATION	9
4	POSE DES PANNEAUX ISOLANTS	10
5	CHEVILLAGE DES PANNEAUX D'ISOLATION	10
6	ISOLATION THERMIQUE DANS LE NIVEAU DU SOCLE	11
7	RACCORDS À DES ÉLÉMENTS DE CONSTRUCTION TIERS	11
8	DILATATIONS DU BÂTIMENT	12
9	PROTECTION D'ANGLE ET PROTECTION DES ANGLES	12
10	ARMATURE DIAGONALE	12
11	ARMATURE TISSÉE	12
12	COUCHE INTERMÉDIAIRE	13
13	REVÊTEMENT FINAL	13
14	COUCHE DE PROTECTION	14
15	REMARQUES	14
16	CONSEIL TECHNIQUE	14



CAPAROL

THE POWER OF SURFACE.

1 DISPOSITIONS D'EXÉCUTION ET DE GARANTIE / CONDITIONS

1.1 Les présentes normes pour la planification et l'exécution d'isolations thermiques extérieures, la norme SIA 243 „Isolation thermique extérieure crépie“, ainsi que les dispositions relatives aux contrats d'entreprise, la norme SIA 118/243 „Conditions générales pour les isolations thermiques extérieures crépies“, ainsi que leurs références normatives complémentaires, constituent la base principale de ces directives et dispositions.

1.2 Les instructions de mise en œuvre décrivent les principales étapes de travail pour la pose professionnelle des systèmes composites d'isolation thermique Capatect. En outre, les informations sur les produits (informations techniques), les impressions d'emballages et les prospectus actuels s'appliquent.

1.3 Les propriétés des différents composants du système sont adaptées les unes aux autres de manière à obtenir une fonctionnalité et une durabilité optimales. L'isolation thermique, la protection contre les intempéries, l'adhérence au support et entre les différentes couches ne sont garanties que si l'on utilise exclusivement des composants individuels des systèmes Capatect.

1.4 Les indications et les prescriptions de la présente description du système et des informations techniques des différents composants dans leur version actuelle, ainsi que les détails d'exécution, font partie intégrante de la garantie.

1.5 Les valeurs de consommation indiquées sont des valeurs indicatives. Les suppléments dépendant de l'ouvrage pour les chutes, les pertes en vrac et les pertes de retrait doivent être pris en compte séparément. Les valeurs de consommation exactes doivent être déterminées par des essais.

1.6 Les dérogations à ces prescriptions ne sont valables que si elles sont confirmées par écrit par le détenteur du système.

2 CÔTÉ CONSTRUCTION CONDITIONS PRÉALABLES

2.1 La protection contre l'incendie :
Les prescriptions de protection incendie de l'Association

des établissements cantonaux d'assurance incendie (AEAI) règlent de manière juridiquement contraignante les exigences techniques de protection incendie nécessaires pour les bâtiments, ouvrages et installations afin de protéger les personnes, les animaux et les biens contre les dangers et les effets des incendies et des explosions. Le document sur l'état de la technique (STP) sert d'aide complémentaire à la planification et à la mise en œuvre pour la réalisation de la protection incendie préventive des isolations thermiques extérieures crépies, ainsi que de mesure d'assurance qualité.

Physique du bâtiment :

Les normes SIA 180 (protection thermique et contre l'humidité dans les bâtiments) et la norme SIA 181 (protection contre le bruit dans les bâtiments) sont déterminantes pour l'évaluation d'un système en termes de physique du bâtiment. A cet égard, DAW Schweiz AG peut l'assister dans les calculs de la valeur U, de la diffusion de vapeur, de la formation de condensation.

2.2 Concept d'étanchéité à l'air :

L'étanchéité à l'air ne peut pas être assurée par une isolation thermique extérieure. L'élaboration et la responsabilité d'un concept d'étanchéité à l'air incombent au planificateur. Une éventuelle déformation de la structure porteuse doit être prise en compte. De plus, tous les raccords, les changements de matériaux, les traversées des murs extérieurs ainsi que les surfaces intérieures non crépies des murs extérieurs doivent être étanches à l'air.

2.3 L'échafaudage doit être ancré avec des œillets d'échafaudage allongés et adaptés à l'épaisseur de l'isolation. Après le démontage de l'échafaudage, les ouvertures des chevilles doivent être pourvues de joints d'étanchéité résistants aux intempéries et étanches à la pluie. Selon les conditions météorologiques et la saison, des toits de protection et des revêtements d'échafaudage doivent être installés

2.4 Les charges dues au vent :

Pour garantir la stabilité des systèmes d'isolation thermique, il faut déterminer les différentes forces du vent attendues sur l'objet, qui sont régies par la norme SIA 261 et exécutées par le planificateur. Les charges de vent dépendent de quatre facteurs principaux : zone de vent, catégorie de terrain, hauteur du bâtiment et forme du bâtiment. Dans les instructions de chevillage Capatect, les possibilités correspondantes (p.ex. nombre de chevilles, modèles de chevilles, etc.) sont décrites pour la fixation mécanique des systèmes d'isolation de façade Capatect.

2.5 teneur en humidité :

Selon la norme SIA 243 „Isolation thermique extérieure crépie“, l'isolation thermique peut être posée indépendamment des opérations de construction génératrices d'humidité (travaux de crépissage intérieurs, chapes, etc.) si la teneur en humidité du support selon le chiffre 5.2 de la norme SIA 243 n'est pas dépassée. De plus, selon la norme SIA 118/243 „Conditions générales pour l'isolation thermique extérieure crépie“, il faut veiller régulièrement à une bonne ventilation transversale. Cela fait partie des obligations du maître d'ouvrage ou de la direction des travaux.

En particulier pour les nouvelles constructions, les travaux de crépissage intérieur et les chapes devraient être terminés avant le début des travaux de façade et le mur devrait être suffisamment sec pour ne plus présenter d'accumulation excessive d'humidité. Si ces critères ne sont pas pris en compte pour des raisons de délais, des marques peuvent éventuellement apparaître sur les joints des panneaux ou sur les chevilles pendant le processus de séchage limité dans le temps.

2.6 Tolérances dimensionnelles :

Pour les maçonneries, les valeurs de tolérance de la norme SIA 266 tableau 11 s'appliquent à la planéité de la surface et à l'écart par rapport à la verticale (rectitude), et pour les éléments en béton, la recommandation SIA

414/2 „Tolérances dimensionnelles dans le bâtiment“ s'applique aux exigences accrues de la série de mesures 341 (planéité de la surface).

2.7 Lors de la planification et de l'exécution sur des constructions en bois (p. ex. construction à ossature bois), il convient de prêter une attention particulière au retrait et au gonflement du bois, ainsi qu'au tassement de la construction. Il faut notamment veiller à ce que l'isolation de façade ne soit pas soumise à des contraintes de compression. DAW Schweiz AG décline toute responsabilité pour les dommages qui pourraient en résulter.

2.8 Les raccords aux constructions en bois (par ex. gouttières, pignons, etc.) doivent être réalisés par le maître d'ouvrage de manière à être imperméables à la vapeur d'eau et étanches au vent.

2.9 Les couvertures de toit et les bordures de toit (également pour les toits plats) doivent être terminées et réalisées selon les normes en vigueur.

2.10 Les joints de dilatation du bâtiment doivent être repris et formés au même endroit dans le système Capatect.

2.11 Dans la transition du terrain, les surfaces ou les endroits en contact avec la terre ou avec l'eau,

TOLÉRANCES DIMENSIONNELLES DANS LA MAÇONNERIE : NORME SIA 266 CHIFFRE 6.1.3.5, TABLEAU 11

Grandeur de mesure	Distance de mesure (m)	Valeurs de tolérance (mm)	
		Maçonnerie standard	Autre maçonnerie
Déviation par rapport à la verticale	2	8	12
	4	12	16
Planéité de la surface (1)	1	4	6
	2	6	8
	4	8	12

(1) La planéité doit être vérifiée en plaçant une plaque de mesure verticalement et horizontalement. Pour les surfaces bombées vers l'intérieur, on mesure l'écart maximal par rapport à la plaque de mesure. Pour les surfaces bombées vers l'extérieur, la règle de mesure est placée de manière à ce que les écarts maximaux au niveau des extrémités de la règle donnent à peu près la même valeur. La valeur de mesure déterminante est alors déterminée comme étant la moyenne des deux écarts.

il faut utiliser des panneaux isolants spéciaux pour soubassement (par ex. panneaux isolants périmétriques Capatect EPS). De plus, les systèmes de façade Capatect doivent être protégés dans cette zone contre la pénétration d'humidité par un revêtement de protection.

2.12 Des instructions d'exécution claires doivent être données pour tous les raccords, terminaisons et détails. Ceux-ci doivent être dimensionnés et étanchéifiés de manière à ce que l'humidité stagnante, la pluie battante et toute autre humidité ne puissent pas agir sur ou derrière l'isolation de la façade.

2.13 Les raccords, les distances et les percements doivent être adaptés à l'épaisseur de l'isolation thermique extérieure. (p. ex. raccords de toit, appuis de fenêtre, tuyaux d'écoulement, embrasures de fenêtres et de portes, sols de balcons et de terrasses, etc.)

2.14 Les éventuelles étanchéités contre les remontées d'humidité doivent être réalisées avant les travaux de façade.

2.15 Afin d'éviter toute influence négative sur les systèmes de façade Capatect, il est nécessaire d'utiliser des éléments de fixation conformes au système, qui doivent être fixés de manière irréprochable dans le support.

2.16 L'échafaudage doit être ancré avec des œillets d'échafaudage allongés et adaptés à l'épaisseur de l'isolation. Les ancrages d'échafaudage doivent être placés légèrement en biais, de bas en haut, de manière à ce que l'eau ne puisse pas pénétrer dans les douilles des chevilles. Après le démontage de l'échafaudage, les ouvertures des chevilles doivent être pourvues de joints d'étanchéité résistants aux intempéries et étanches à la pluie. En fonction des conditions météorologiques et de la saison, il convient d'installer des toits de protection et des revêtements d'échafaudage.

2.17 Pendant l'application et la phase de séchage, la température ambiante et celle du support doivent être d'au moins +5 °C afin de garantir une prise et un séchage corrects. Lors de l'application de produits minéraux Caparol (par ex. Sylitol), la température minimale est de +8 °C. La température maximale est de +30 °C. Une exposition permanente au soleil, à un vent fort ou à d'autres facteurs similaires n'est pas autorisée.

3 SUPPORTS ET SUPPORT PRÉPARATION

3.1 Avant de commencer les travaux de façade, il incombe à l'entrepreneur de contrôler le support conformément à la norme SIA 243 „Isolation thermique extérieure crépie“. Le support doit être propre, sec et

TOLERANCES DANS LA BÂTIMENT : NORME SIA 414/2 SÉRIE DE MESURES 341 PLANÉITÉ DE LA SURFACE

1	2	3	4	5
Housse	Dimensions des points comme valeurs limites en mm pour les distances entre les points de mesure en m			
	< 0,4	< 1,0	< 2,0	< 4,0
Murs et sous-faces de plafonds prêts à l'emploi, p. ex. béton apparent ; murs et plafonds destinés à recevoir des enduits et des couches isolantes, p. ex. pour des isolations thermiques extérieures enduites	4	6	5	12

suffisamment solide, et les éventuelles incohérences dimensionnelles doivent être vérifiées.

3.2 Résistance à l'arrachement :

Le support doit présenter une résistance à l'arrachement de >250kPa (0.25N/mm²). Les revêtements existants (par ex. enduits, anciennes peintures, etc.) doivent être contrôlés après le nettoyage. Pour les nouvelles constructions, on peut partir du principe que les supports répondent aux exigences nécessaires. Pour les bâtiments anciens (rénovations), le contrôle du support n'est possible que ponctuellement et n'est donc pas assez probant. C'est pourquoi il est généralement recommandé de fixer mécaniquement les systèmes d'isolation de façade Capatect.

3.3 Mesure de la teneur en humidité :

La teneur en humidité du sous-sol est déterminée par la méthode Darr. Les échantillons sont prélevés à une profondeur d'au moins 30 mm. Les valeurs suivantes ne doivent pas être dépassées :

- | | |
|--------------------------|-----------------|
| • Béton | 3,0 % en masse |
| • Brique en terre cuite | 4,0 % en masse |
| • Brique silico-calcaire | 3,0 % en masse |
| • Brique de ciment | 3,0 % en masse |
| • Béton cellulaire | 17,0 % en masse |

3.4 En règle générale, la préparation nécessaire du support (par ex. type de nettoyage, élimination des défauts, élimination de l'ancien enduit, contrôle des fissures, système d'apprêt, enduit d'égalisation, etc.

3.5 Les anciens enduits friables, mal adhérents ou autres impuretés (par ex. sels d'efflorescence) et salissures (par ex. résidus d'agents de démoulage) doivent être éliminés.

3.6 Les bavures et les restes de mortier en saillie doivent être enlevés, les irrégularités et les creux importants doivent être égalisés avec un enduit d'égalisation.

3.7 Éliminer la mousse, les algues et la végétation et traiter avec Capatop.

3.8 Les supports à base de dispersion tels que les enduits synthétiques ou les peintures sont susceptibles de se saponifier pendant le temps de prise de la colle. Sur de tels supports, il convient d'appliquer au préalable une couche de fond pour crépi 610 et d'effectuer un chevillage supplémentaire des panneaux isolants de façade Capatect.

4 POSE DES PANNEAUX ISOLANTS

4.1 Les panneaux isolants sont de préférence collés selon la méthode du point de bourrelet. Lors de l'application de la colle, le mortier-colle est appliqué sous la forme d'un bourrelet périphérique d'environ 5 cm de large le long des bords des panneaux. A cela s'ajoutent deux ou trois points de colle sur la surface intérieure, afin d'obtenir une surface de contact totale d'au moins 40%.

4.2 Il faut veiller à ce que le mortier-colle soit appliqué en couches suffisamment épaisses pour obtenir un collage parfait. Les bords des panneaux doivent adhérer au support sans laisser d'espace.

4.3 Lors du pressage des panneaux, le mortier-colle qui déborde sur les côtés doit être enlevé avant la pose du panneau isolant suivant, afin d'éviter un joint ouvert et des ponts thermiques. Les faces des panneaux doivent rester propres.

4.4 Dans certains cas, un collage sur toute la surface à l'aide d'une truelle dentée peut être indiqué (par ex. pour les supports à surface lisse comme les panneaux de particules, les panneaux de particules, panneaux de fibres, etc.)

4.5 Les panneaux isolants doivent être posés à joints serrés et en quinconce (décalage d'au moins 10 cm). Les joints croisés ou en T ne sont pas autorisés. Les joints ouverts doivent être fermés avec des pièces d'ajustage de même matériau ou des cales de façade Capatect.

4.6 La planéité de la surface collée doit être contrôlée en permanence à l'aide d'une règle.

4.7 La plupart des colles et enduits Capatect sont également adaptés à une application mécanique. Veuillez consulter à ce sujet les informations techniques relatives au produit utilisé.

5 CHEVILLAGE DES PANNEAUX D'ISOLATION

L'ancrage est un composant essentiel des systèmes composites d'isolation thermique (ETICS). Le chevillage a pour fonction de faire adhérer de manière sûre et durable le matériau isolant et la colle au support. De plus, les méthodes de calcul de la charge de vent selon la norme SIA 261 doivent être prises en compte. Dans les prescriptions de chevillage Capatect, les

possibilités correspondantes (p.ex. nombre de chevilles, modèles de chevilles, etc.) sont décrites pour la fixation mécanique des systèmes d'isolation de façade Capatect.

5.1 Seules des chevilles spéciales pour panneaux isolants, conformes au système, sont utilisées comme chevilles. La longueur de la cheville dépend de la structure du mur. Le crépi existant n'est pas un support d'ancrage et doit être ajouté à l'épaisseur de l'isolant lors de la détermination de la longueur de la cheville. Pour éviter que les chevilles ne se distinguent visuellement par la suite, il est recommandé de les encastrier et de les recouvrir de rondelles d'isolant. Il est également possible de disposer des chevilles spéciales à visser qui présentent une valeur chi de 0.000 W/K pour le montage à fleur de la surface du panneau isolant..

5.2 Les sous-faces de plafond doivent dans tous les cas être fixées mécaniquement.

5.3 Les revêtements lourds, comme par exemple le grès cérame, la brique, la céramique ou la pierre naturelle, nécessitent des chevilles spéciales, conformes au système.

6 ISOLATION THERMIQUE DANS LE NIVEAU DU SOCLE

6.1 Finition du socle au-dessus du terrain : Déterminer la hauteur de la plinthe et la couper. Monter le rail de socle Capatect comme finition inférieure au moyen de chevilles à clou galvanisées. Placer les chevilles d'un côté dans le trou oblong, puis les aligner à l'horizontale et les fixer avec 3 chevilles par mètre. Les raccords de plinthes Capatect garantissent la bonne distance entre les profilés de plinthes et permettent ainsi une dilatation des profilés sans dommage. Ensuite, le profilé de plinthe à emboîter Capatect est emboîté. Dans les zones de projection d'eau, il est recommandé d'utiliser les panneaux isolants périmétriques Capatect.

Variante : déterminer la hauteur de la plinthe et la couper. Monter la latte de butée pour la première rangée de plaques. Pose absolument horizontale de la première rangée de plaques. Avant l'armature de surface, sceller le profilé de larmier Capatect comme finition inférieure.

6.2 Transition entre le terrain et la façade : Déterminer le bord supérieur de la première rangée de plaques et le couper. Le cas échéant, biseauter la face inférieure des plaques ou la raccorder proprement

à l'isolation existante du sol. Selon le support, les panneaux isolants de soubassement doivent être collés avec des masses adhésives spéciales (par ex. l'enduit de collage et de lissage Capatect 114 - sur des étanchéités bitumineuses). Le cas échéant, les panneaux isolants de soubassement doivent être sécurisés en plus contre le glissement et le déplacement avec des chevilles pour panneaux isolants Capatect. Si le revêtement de la façade est amené dans le terrain, une protection contre l'humidité (par ex. Capatect Sockelflex Carbon) doit être appliquée en deux fois. Celle-ci doit être appliquée au moins 5 cm au-dessus du niveau du sol fini et au moins 20 cm dans le sol. De plus, nous recommandons d'effectuer dans tous les cas une coupe de séparation capillaire (à travers toutes les couches d'enduit) à environ 5 cm sous le terrain pour éviter les remontées d'humidité. Cette coupe de séparation est complètement remplie de Capatect Sockelflex Carbon avant la protection contre l'humidité.

6.3 Les raccords sur les surfaces conduisant l'eau (par ex. balcons, parapets, etc.) doivent être réalisés avec des panneaux isolants de soubassement (par ex. panneaux isolants périmétriques Capatect). Selon le lieu d'utilisation, la hauteur des panneaux isolants est de 25 cm maximum. Dans cette zone, nous recommandons d'utiliser des masses spéciales de collage et d'armature (par ex. Capatect Sockelmulti 777).

7 RACCORDS À DES ÉLÉMENTS DE CONSTRUCTION TIERS

7.1 Les raccords doivent être étanches à l'eau et au vent. Les détails sont décrits dans les détails d'exécution. L'enduit doit être séparé de l'élément de construction étranger (coupe suédoise ou profilé de finition de l'enduit).

7.2 Pour tous les raccords à des éléments de construction tiers, il faut installer des bandes d'étanchéité pour joints. Pour les raccords aux cadres de fenêtres ou de portes en particulier, il est recommandé d'installer des profilés système. La réalisation de joints masqués n'est pas recommandée, car ils ne peuvent pas absorber les mouvements et la fragilisation ne permet pas de garantir durablement un raccordement étanche à l'eau.

8 DILATATIONS DU BÂTIMENT

8.1 Les joints de dilatation sont réalisés de la manière la plus simple et la plus sûre au moyen de profilés spéciaux pour joints de dilatation.

8.2 En cas de réalisation d'un joint mastic, les flancs du joint doivent être revêtus d'une armature en tissu. Le dimensionnement du joint doit correspondre aux mouvements attendus. Les mastics hybrides Disbon DisboSEAL sont à utiliser de préférence comme mastic de joint.

9 PROTECTION D'ANGLE ET PROTECTION DES ANGLES

9.1 Pour renforcer les coins et les arêtes alignés et perpendiculaires, nous recommandons l'utilisation de cornières de profilés d'angle avec treillis. La protection d'angle en tissu Capatect existe dans les longueurs d'ailes 10 x 15, 10 x 23 et 10 x 35 cm. Ces cornières sont noyées dans la masse d'armature avant l'armature de la surface.

9.2 Pour les masses d'armature en couches épaisses, il faut utiliser la protection d'angle tissée 658 de Capatect.

10 ARMATURE DIAGONALE

10.1 Au-dessus et en dessous des angles des ouvertures comme les fenêtres et les portes, les armatures diagonales Capatect sont encastrées avant l'armature de surface.

11 ARMATURE TISSÉE

11.1 Au plus tôt 5 jours après la pose des panneaux isolants, l'enduit de collage et d'armature Capatect est appliqué à l'aide d'une truelle en acier inoxydable ou d'une truelle dentée, en bandes d'environ 1.10 m, sur une épaisseur qui dépend de la structure du système utilisé.

11.2 Immédiatement après, le treillis Capatect est noyé dans la couche d'armature sans former de creux. Le mortier qui traverse le tissu est retiré à plat.

11.3 Le treillis Capatect doit être complètement encastré dans le tiers supérieur de la couche de mortier et ne doit plus être visible.





11.4 Le tissu Capatect se chevauche sur les côtés d'environ 10 cm et, le cas échéant, contourne les angles et les embrasures.

11.5 Si le tissu est incisé, par exemple au niveau des ancrages d'échafaudages, une bande de tissu doit être encastrée au-dessus de l'arête de coupe.

11.6 Au niveau de la finition du socle, le tissu Capatect est coupé immédiatement après l'enrobage au niveau du bord inférieur du profilé de socle avec un couteau bien aiguisé.

12 COUCHE INTERMÉDIAIRE

12.1 Après un séchage parfait de la couche d'armature, mais au plus tôt après 7 jours (selon les conditions météorologiques et la température), appliquer le fond d'enduit 610 de manière régulière et à saturation au rouleau ou à la brosse à enduire.

12.2 Lors de l'utilisation d'enduits de finition colorés, la couche de fond doit être teintée pour se rapprocher de la couleur de l'enduit. Cela peut se faire en ajoutant au maximum 5% de couleur pleine ou en utilisant un matériau teinté en usine.

13 REVÊTEMENT FINAL

13.1 Pour les façades crépies, le crépi de façade Capatect est appliqué et structuré au plus tôt le jour suivant à l'aide d'une truelle inoxydable.

13.2 Il faut éviter l'exposition directe au soleil ou au vent pendant les travaux de crépissage en raison d'un séchage trop rapide (formation de fissures capillaires, brûlure).

13.3 La valeur de référence claire de la teinte de l'enduit de finition ne doit pas être inférieure à 20 dans la structure standard.

13.4 La formation de fissures dans l'enduit dues à des tensions est possible et ne constitue pas un défaut. Il s'agit uniquement d'une altération visuelle.

14 COUCHE DE PROTECTION

14.1 Il est généralement recommandé d'appliquer 2 couches d'égalisation avec une peinture pour façade NQG de Caparol afin de prévenir la formation d'algues et de champignons.

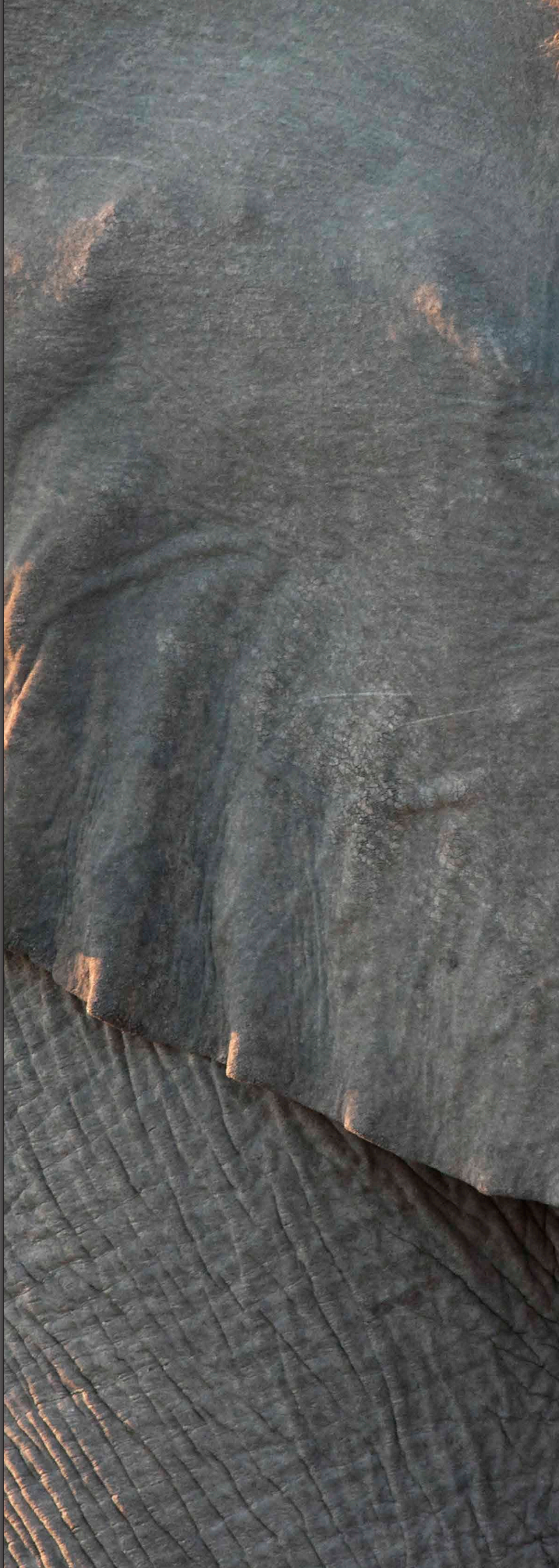
15 REMARQUES

15.1 Les directives de mise en œuvre correspondent à l'état actuel de la technique. Pour le reste, nous renvoyons aux fiches techniques en vigueur :

- SMGV
- Norm SIA V242/1 «Verputz und Gipsarbeiten»
- Norm SIA 118/243
- Norm SIA 243 «Verputzte Aussenwärmedämmung»

16 CONSEIL TECHNIQUE

16.1 Nos collaborateurs du service extérieur et le service technique sont à votre disposition pour répondre à vos questions.





Compte tenu de la diversité des supports et des conditions d'objet, l'acheteur / l'utilisateur n'est toutefois pas libéré de son obligation de vérifier sous sa propre responsabilité, de manière professionnelle et artisanale, l'aptitude de nos matériaux à l'usage prévu dans les conditions d'objet respectives. Lors de la parution d'une nouvelle édition, cet imprimé perd sa validité.

**Vous avez des questions ?
Nous nous ferons un plaisir de vous conseiller.**

DAW Suisse SA

Gewerbestrasse 6

8606 Nänikon

T. +41 (0)43 399 42 22

F. +41 (0)43 399 42 23

info@caparol.ch

www.caparol.ch

Points de vente Caparol
près de chez vous



THE POWER OF SURFACE.

